

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 896 fixant la date de rentrée des classes.

n° 896

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 octobre 1940

Numéro JO  
n° 527 du 31/10/1940

Date du numéro  
31 octobre 1940

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 22 mars 1939 fixant les vacances scolaires annuelles

**Vu** la décision 509, du 4 juin 1940, fixant la date du commencement des vacances scolaires pour l'année 1910,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— La rentrée des classes des écoles publiques de la Côte française de Somalis est fixée au 1er octobre 1940, à 7 h. 30. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**